

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 16 janvier 2021

Rapport moral, rapport financier, compte-rendu détaillé de séance

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 16 janvier 2021, dans la salle bleue de la mairie annexe de Pont-de-Vaux comme indiqué dans la convocation.

État de présence

Mme Jeanine Parent, adjointe à la culture représente M. le maire de Pont-de-Vaux. Seize adhérents sont présents et seize adhérents se sont fait représenter ; la séance est déclarée ouverte à 10h10.

Rapport moral

Nous étions, en fin d'année, 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014, 37 en 2015, 42 en 2016, 41 en 2017, 46 en 2018, 49 en 2019. L'association compte 55 adhérents à fin décembre 2020.

Concert le dimanche 10 mai : la prestation des Choristes a été annulée par le confinement.

Ville en musique le samedi 22 juin, manifestation annulée.

Heure d'orgue les mercredis matins

Cinq séances à l'église, de 10h à 11h, ont attiré un total d'environ 175 spectateurs.

- 22 juillet Trompette, saxophone et orgue (30 personnes),
- 29 juillet Trompette, saxophone et orgue (30-40 personnes),
- 5 août Flûte traversière, violon, violoncelle et orgue (30-40 personnes),
- 12 août Violoncelle et orgue (canicule, 20 personnes),
- 19 août Violoncelle, trompette, saxophone et orgue (50 personnes).

Ces cinq sessions ont pu se tenir grâce à l'accord de la municipalité et à la compréhension du public qui a appliqué scrupuleusement les gestes "barrière" et bien sûr grâce à l'implication de: Marie-Amour Saint-Paul au violoncelle, Valérie Gaillard à la flûte traversière, Dorian Gaillard au violon, André Pont au saxophone, Michel Carrage et Guillaume Nillon à la trompette.

Merci à la mairie qui autorise la pose d'un panneau sur le marché au droit de la rue de la cure.

Merci au père Aimé qui nous a autorisés à occuper l'église dans l'été.

Concert le dimanche 6 décembre : la prestation du quatuor Marmont a été annulée par le confinement.

Le démontage et le transport de l'orgue de St Jacques étaient planifiés à partir du 14 avril. Suite au confinement, le travail n'a pu commencer que le 18 septembre. Le 29 octobre, alors qu'il ne restait plus que les deux buffets et la console à transporter, le deuxième confinement a de nouveau contrarié nos plans. Grâce au concours apprécié d'une quinzaine de bénévoles le reste de l'instrument a finalement été acheminé jusque dans le chœur de l'église lundi 11 janvier 2021. Dès le mardi matin nos bénévoles ont commencé à répertorier, organiser et remonter les éléments de ce grand puzzle de plus de mille pièces. Des détails de l'installation de l'orgue sont disponibles sur notre site Internet (voir adresse ci-dessous)

Remerciements

- Les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques lors des manifestations,
- Le père Aimé qui nous a non seulement autorisés mais encouragés pour organiser les sessions de présence de l'orgue.
- La municipalité qui met gracieusement à disposition une salle pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui fait tout pour nous faciliter la tâche,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Le bureau de tabac « L'atmosphère » pour la reproduction des programmes à un prix très attractif,
- Les élus qui ont assisté à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les 55 membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet

Adresse de notre site : orgues.pontdevaux.free.fr

Adresses courriel (Internet)

Nous utilisons les adresses courriel (environ la moitié de nos adhérents) et de quelques sympathisants, pour faire un rappel dans la semaine précédant nos manifestations.

Rapport financier

Ont été mis à disposition, en début de séance :

- le bilan de 2020,
- le budget de 2021.

Notre compte chèque au Crédit Agricole montre un solde positif de 9452,58 Euros au 12 janvier 2021, date à laquelle nous avons clos notre exercice après les derniers mouvements concernant 2020. Il n'y a aucune provision à reporter en 2021.

Budget 2021

Les recettes de l'année 2021 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations que nous espérons pouvoir organiser.

Le solde bancaire à fin 2020 constitue notre réserve pour procéder à l'installation de l'orgue. Nous avons abandonné l'idée d'acquérir un livret bancaire pour faire fructifier cet avoir, le taux d'intérêt actuel ne le justifiant pas.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultant : M. Jean-François Foray
Consultant : M. Alain Guyon

Adhésions et cotisations

La cotisation minimum est à 20 Euros, 30 Euros pour les couples. L'adhésion « bienfaiteur » est acquise à partir de 50 Euros.

Nous avons délivré 51 reçus "Crédit d'impôt" au cours de l'année dès réception des cotisations (47) et dons (4). Les cartes d'adhérent pour 2020 ont été jointes à l'invitation. Pour réduire les frais, nous joindrons les "Crédits d'impôt" correspondant aux adhésions 2021 déjà reçues et encaissées au compte-rendu.

Rappel important : il est essentiel que chacun vérifie, dès réception de son avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par le service des impôts.

Projets 2021

Nos manifestations :

- un concert le dimanche 9 mai 16h, dans le cadre de la journée nationale de l'orgue, avec les petits chanteurs de Saint Marc de Lyon (ref le film « Les choristes »), libre participation,
- une manifestation dans l'église le jour de « La ville en musique » le 20 juin (vraisemblablement trompette(s) et orgue), nous envisageons de renouveler l'expérience de 2018 afin de rendre notre association visible dans la rue.
- 5 sessions de « Présence de l'orgue » les mercredis matins du mercredi 21 juillet au mercredi 18 août,
- un concert le dimanche 5 décembre à 15h avec le quatuor Marmont, concert payant.

Brochure

Nous avons écoulé 108 brochures, 30 sont en dépôt chez nos revendeurs (OTSI, Atmosphère, Port).

Il nous faut maintenant penser à documenter l'histoire de notre nouvel instrument.

Plaquette dons et legs

En 2011, Maître Coillard nous a aidés à élaborer cette plaquette que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial. Un legs nous permettrait d'ajouter un troisième plan sonore pour se rapprocher de l'orgue de 1696-1797.

Notre grand orgue

Nous espérons pouvoir l'inaugurer vers le milieu de l'année en espérant bien sûr que nos plans ne soient pas, une fois de plus, contrariés par le Covid.

Ajout d'un troisième plan sonore

L'assemblée générale, unanimement, valide la démarche et délègue au conseil d'administration le soin de lancer la campagne de financement (recherche de sponsors, appel aux dons, subventions, publicité) pour ajouter un troisième plan sonore et ainsi se rapprocher de la composition de l'orgue de 1696-1797.

Coopération

Dès que l'orgue sera opérationnel, nous pourrions amplifier notre coopération avec « Les amis de l'orgue et de la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse ». Le but est de mutualiser des déplacements de solistes en période estivale.

Cet instrument sera à même d'assurer ses fonctions culturelles et culturelles.

Questions diverses

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Le point de chauffage ajouté sous le clocher a permis la suppression du rideau âgé de 60 ans et résolu le problème des courants d'air froid à cet endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2021.

Virement possible à Iban **FR76 1780 6003 6062 2421 4974 820**



Le Président, Rémy Poilane

RESULTATS DE L'ANNEE 2020

| | Recettes | | Dépenses | |
|----|----------------------------------|----------|----------------------------------|----------|
| 1 | Cotisations des adhérents | 1405,00 | Timbres et papeterie | 71,78 |
| 2 | Dons | 1218,60 | Abonnement Radio Aleo, OTSI | 0,00 |
| 3 | Subvention pour achat de l'orgue | 16000,00 | Achat de l'orgue | 16000,00 |
| 4 | Brochures | 68,00 | Assurance | 166,40 |
| 5 | Concert jour de l'orgue | 0,00 | Concert jour de l'orgue | 75,60 |
| 6 | La ville en musique | 0,00 | La ville en musique | 0,00 |
| 7 | Présence de l'orgue | 160,00 | Présence de l'orgue | 76,97 |
| 8 | Concert de Noël, 8 décembre | 0,00 | Concert de Noël, 8 décembre | 0,00 |
| 9 | Intérêts créditeurs | 0,75 | Déménagement orgue de St Jacques | 1257,10 |
| 10 | Total | 18852,35 | Total | 17647,85 |

| | | |
|----|-----------------------------|---------|
| 11 | Résultat de l'exercice 2018 | 1204,50 |
|----|-----------------------------|---------|

| | | |
|----|------------------------------|---------|
| 12 | Avoir au début de l'exercice | 8248,08 |
|----|------------------------------|---------|

| | | |
|----|----------------------------------|---------|
| 13 | Avoir à la clôture de l'exercice | 9452,58 |
|----|----------------------------------|---------|

BILAN DE L'ANNÉE 2020

| | Actif | | Passif | |
|----|-------------------------|---------|----------|---------|
| 14 | Disponibilités (banque) | 9452,58 | Réserves | 9452,58 |
| 15 | | | | |
| 16 | Total | 9452,58 | Total | 9452,58 |

BUDGET DE L'ANNÉE 2021

| | Recettes | | Dépenses | |
|----|-------------------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| 17 | Cotisations des adhérents | 1225,00 | Timbres et papeterie | 200,00 |
| 18 | Dons | 0,00 | Abonnement Radio Aleo, OTSI | 50,00 |
| 19 | Subvention Initiative Crédit Agrico | 0,00 | Assurance | 170,00 |
| 20 | Concert jour de l'orgue | 1400,00 | Concert jour de l'orgue | 1400,00 |
| 21 | La ville en musique | 100,00 | La ville en musique | 50,00 |
| 22 | Présence de l'orgue | 100,00 | Présence de l'orgue | 100,00 |
| 23 | Concert de Noël, 2 décembre | 1400,00 | Concert de Noël, 2 décembre | 1100,00 |
| 24 | Intérêts créditeurs | 5,00 | Installation de l'orgue | 1160,00 |
| 25 | Total | 4230,00 | Total | 4230,00 |